

2 Cadre de travail

Titulaire: 01/01/2015/01/01 du 01/01/2015

Employeur : Centre Hospitalier Territorial



Cadre /Domaine : Cadre de travail

Direction de la Coordination des Soins, de la Qualité et de la Qualité

Droits de résidence exigés pour le recrutement sur site : /

Lieu de travail : Hôpital de Forcalquier

Poste à pourvoir : 1^{er} avril 2015

Date de début de l'offre: 1^{er} avril 2015

Date limite de candidature: 1^{er} mars 2015

Détails de l'offre : Service de Chirurgie Viscérale

Missions

Le cadre de travail est responsable de la continuité et de la qualité des soins personnalisés.

En lien avec l'établissement médical il organise les soins en observant la politique au centre de la prise en charge et dans le cadre des moyens qui lui sont alloués par le CHT.

Il assure son équipe dans le respect des compétences de chacun et des valeurs de l'établissement dans le projet d'établissement.

Activités principales

Soigner les soins :

- Participer au recueil de l'information et l'élaboration du projet de soins dans le cadre de la prise en charge du patient et la définir au sein de son service en collaboration avec l'établissement médical.
- Mettre le projet de soins sur la base d'indicateurs institutionnels et spécifiques au service.
- Veiller au processus à la qualité et à la sécurité des soins à l'application des bonnes pratiques et des procédures institutionnelles et au respect de la réglementation.
- En cas d'échec ou d'insuffisance, gérer l'échec dans le cadre des règlements, mais en rechercher les causes et en assurer le suivi.

Soigner les ressources humaines :

- Gérer les ressources humaines qualitativement et quantitativement sur la base de la réglementation en vigueur et des plans de gestion de temps de travail de l'établissement.
- Assurer une juste répartition des effectifs, en fonction de la charge de travail et des besoins du centre des soins alloués au service.
- Contribuer à l'équipement au sein de son équipe des professionnels en relation de travail temporaire ou permanent.
- Mettre les professionnels sur la base des fiches de poste et les accompagner dans l'actualisation et l'évolution de leurs compétences.

Équipement/matérielles, matériels, informatiques :

- Adapter les équipements aux besoins du service, en garantissant leur bon usage et de leur fonctionnement, en collaboration avec les services supports, dans le cadre d'une relation client fournisseur.

Soigner :

- Veiller à une bonne utilisation des locaux, à leur entretien et à leur maintenance.
- Mettre les services concernés au cas de dysfonctionnements.

Management :

- Définir et assurer son équipe partie du projet de service et du projet d'établissement en collaboration avec le corps médical.
- Organiser et valider les compétences dans le cadre des projets.